

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1408/SG/FP mettant un attaché de préfecture à la disposition du Président de la Chambre des Députés.

n° 71-1408/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 octobre 1971

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1971

Date du numéro
10 novembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 22 septembre 1971, date de son retour dans le Territoire, là reprise de ses fonctions antérieures de secrétaire permanent de la Chambre des Députés par M. André Bizet, attaché de. préfecture, 8 échelon.